

Plan de lutte 2021-2022

254 - École Louis-Riel

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION

Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
<p>Vulnérabilités ou problématiques</p> <p>En 2014-2015: 4 signalements d'événement d'intimidation ont été consignés au registre.</p> <p>En 2015-2016, 4 signalements d'événement d'intimidation ont été consignés au registre.</p> <p>Le nombre d'élèves victimes et auteurs d'agressions physiques a augmenté en 2016- 2017.</p> <p>En 2016-2017, 12 signalements d'événement d'intimidation ont été consignés au registre.</p> <p>Le nombre d'élève victimes et auteurs d'agressions physiques a diminué en 2017-2018.</p> <p>En 2017-2018, 9 signalements d'événement d'intimidation ont été consignés au registre.</p> <p>Le nombre d'élève victimes et auteurs d'agressions physiques a diminué en 2018-2019.</p> <p>En 2018-2019, 4 signalements d'événement d'intimidation ont été consignés au registre.</p> <p>En 2019-2020 ,5 signalements d'événement d'intimidation ont été consignés au registre.</p>	<p>Diminuer de 30% le nombre d'élèves qui se disent victimes d'intimidation d'ici juin 2020.</p>	<p>Que les élèves règlent leurs conflits pacifiquement et qu'ils développent des stratégies de gestion de la colère.</p> <p>Que les élèves développent leur capacité à se référer aux personnes ressources de l'école :</p> <p>Enseignants; Surveillants d'élèves; Secrétaires; Psychoéducatrice; T.E.S.; Direction adjointe de niveau; Professionnels du CSSS (infirmière et T.S.); Travailleur de rue; Intervenantes CAFLA;</p> <p>Intervenante Perspectives jeunesse; Policier sociocommunautaire. Maintenir le nombre de surveillance dans les lieux identifiés par les élèves comme étant les moins sécuritaires (le terrain de l'école, les casiers et les corridors).</p> <p>Que la surveillance soit considérée comme une responsabilité partagée par le personnel de l'école et que celle-ci soit une priorité.</p> <p>Que le personnel qui surveille applique les recommandations du comité soit : l'intervention à l'aide de la technique (ARASS) et qu'il appose l'affiche remise lors de la rentrée dans leur classe.</p> <p>Que les intervenants complètent en priorité la fiche de consignation lors d'un événement et obtenir la signature de la direction de niveau.</p>

Moyens retenus: Prévention universelle	Moyens retenus: Interventions ciblées
<p>Moyens prévention universelle</p> <p>Actions au niveau de l'élève-</p> <p>Enseigner systématiquement les comportements attendus dans tous les groupes(enseignants, TES en soutien).-</p> <p>Technique ARASS</p> <p>Poursuivre l'appropriation de la technique de résolution des conflits(enseignants).Actions au niveau de l'école-</p> <p>Appliquer les modalités du plan de surveillance, notamment aux salles de bains et dans les casiers. Profiter de la surveillance pour renforcer les comportements attendus (surtout en lien avec le langage approprié et la résolution des conflits).-Modéliser les comportements auprès des élèves.-Utiliser les ancrages dans la progression des apprentissages en éducation à la sexualité pour approfondir les contenus. Apprentissage en lien avec la prise de conscience des défis que comportent les premières relations amoureuses en 2e secondaire)</p>	<p>Animer des ateliers spécifiques sur la gestion de la colère et de la résolution des conflits avec un sous-groupe d'élèves (TES et psychoéducatrice).</p>

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible	Quand et Qui?
------------------------------	---------------

L'équipe chargée de lutter contre l'intimidation et la violence à l'école est mandatée pour cibler les élèves et les diriger vers les projets scolaires ou parascolaires. D'ici juin 2020, l'équipe utilisera tous les projets scolaires et parascolaires et ceux-ci seront diffusés sur les écrans dans différents lieux à l'école tels que :

Ateliers Déstress -progresse;

Mieux vivre avec soi;

"Be the Change";

Fillactive;

Projet 360/Spartan; Parkour;

Projet musique (les 3 Doums) et théâtre (ligue d'improvisation);

Dîners de filles;

Augmenter les heures d'activités sportives aux gymnases durant l'heure du midi;

Dans le cadre de la semaine de la persévérance

scolaire; Conférence en classe (motivation scolaire);

Feuillets d'information pour inciter les jeunes à assister à des conférences à l'école;

Équipes sportives (parascolaire : supervision des

élèves avant les pratiques ou les matchs à la cafétéria;

Implication active du policier. sociocommunaire lors de visite en classe au 1er et au 2e cycle et pour rencontrer individuellement et/ou lors d'activités parascolaires, en présence de la direction de niveau, les élèves impliqués dans des situations d'intimidation.

Pour être en mesure de répondre à la cible et de regrouper les élèves à risque qui se disent victime ainsi que les élèves ayant des comportements d'intimidateurs. Sensibiliser les élèves au danger relié à la cyberintimidation :

Des revues et des petits fascicules (obtenus par le policier sociocommunaire) traitant de la cyberintimidation et de l'intimidation sont disponibles pour tous les élèves devant les bureaux des TES et de la psychoéducatrice.

Ajout de liens de référence sur le site Web de

l'école sous la rubrique « Non à l'intimidation »

Affiches de sensibilisation pour contrer l'intimidation provenant du MESS apposées près des secrétariats de niveau.

Brochures remises aux élèves : L'intimidation : En parler, c'est une question de sécurité.

Recommandation pour 2020-2021 en lien avec l'analyse du milieu du Plan lutte pour contrer la violence et les zones problématiques dans l'école lors des déplacements des élèves :

Maintenir 2 postes de surveillance au corridor E / Poste devant le E-119 et poste devant le local E-130 de (9h30 à 9h40) et de (15h05 à 15h15);

Maintenir le nombre de surveillances à la bibliothèque le midi : 2 professeurs au lieu de 1 (12h50 à 13h35) /Permettre aux élèves de faire leurs travaux;

Maintenir 2 postes de surveillance à la cafétéria le midi de 13h00 à 13h35 et ajouter 2 postes de surveillance à l'auditorium le midi de 13h à 13h35/ Ainsi permettre aux élèves d'avoir deux lieux sécuritaires en fonction du nombre 750 élèves pour 2 surveillants d'élèves actuellement;

S'assurer prioritairement que tous les postes de surveillances vulnérables selon l'analyse du milieu du Plan de lutte aux portes (Carignan et Parc) et aux casiers du sous-sol et du corridor E sont affectés et comblés par des enseignants;

Le but de ces modifications est d'assurer un niveau de sécurité optimal lors des déplacements de nos élèves et du personnel, et ce, en fonction des recommandations faites au Plan de lutte pour contrer la violence à l'école.

Mai 2020-Le comité plan de lutte compile les résultats et fait un suivi aux membres de l'équipe-école.

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'attinte des objectifs

Il est impossible de confirmer l'atteinte de la cible cette année vu que les fiches de signalement n'ont pas été remplies à chaque événement. Plusieurs raisons

Ajustement pour l'année suivante

Maintenant que nous avons un portrait un peu plus juste de la situation de notre école obtenu grâce à un outil qui a été validé par la recherche (Questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES), nous avons pu définir plus précisément les

expliquent cela, soit le mouvement du personnel, les mesures sanitaires en place pour le COVID qui occupait une grande partie de tâche ainsi qu'un manque de temps de concertation pour travailler sur cette manifestation.

Cependant, plusieurs activités de prévention ont eu lieu tout au long de l'année pour continuer la prévention au sein de l'établissement. Voici en rafale quelques réalisations qui nous ont permis de continuer de prévenir les manifestations de violence :

- Animation des ateliers Détresse et progresse, projet musique (les 3 Doums), ligue d'improvisation, dîners thématiques sur différents sujets (confiance en soi, sexualité, hygiène de vie, etc.), conférence sur la motivation scolaire en classe, plusieurs équipes sportives en parascolaire, animation d'ateliers par les policiers sociocommunitaires, animation d'ateliers par la Maison Jean-Lapointe sur la cyberdépendance et la prévention, notamment.

De plus, nous intervenons plus spécifiquement auprès de certains sous-groupes d'élèves autour des situations ponctuelles. Nous assurons également des suivis individuels pour travailler les habiletés socio-émotionnelles, les compétences sociales, etc.

Les recommandations proposées pour cette année concernant la surveillance a également été respectée et sera revue pour la prochaine année scolaire pour assurer de répondre au besoin de surveillance au sein de l'établissement. Le but de ces modifications est d'assurer un niveau de sécurité optimal lors des déplacements de nos élèves et du personnel, et ce, en fonction des recommandations faites au Plan de lutte pour contrer la violence à l'école.

Mentionnons également qu'à la suite à deux rencontres avec les membres du comité plan de lutte au mois d'avril et mai 2022, ainsi qu'après quelques échanges ponctuels sur les interventions et la sensibilisation en lien avec la violence et l'intimidation au sein de l'école, le comité plan de lutte a soumis quelques propositions qui se retrouvent dans la section "Ajustement pour l'année suivante" pour bonifier l'offre de services pour l'année 2022-2023.

forces et défis de l'école sur le plan de la perception du climat de sécurité et relationnel des acteurs de l'école, et il a été possible de relever les manifestations de violences subies et agies chez les élèves et les membres du personnel, tout en portant un regard sur nos pratiques éducatives. Nous avons pu, par la suite, choisir une ou plusieurs cibles pour continuer d'améliorer notre climat scolaire.

PROPOSITIONS POUR L'ANNÉE 2022-2023

PRÉVENTION UNIVERSELLE :

Implantation du programme Hors-piste pour tout le 1er cycle ;
Remise en place du programme Filleactive ;
Remise en place du programme Projet 360-Adrénaline ;
Faire un ménage des murs de l'école, avoir un budget pour avoir des affiches de prévention sur différents sujets.
Activité de grand frère/grande-sœur : Jumelage en début d'année avec des secondaires 1 et des secondaires 4-5 (2 élèves de 4-5 responsables d'un groupe de sec.1) qui aiderait à différentes tâches : orientation de début d'année, ouverture d'un cadenas, victime d'intimidation ne sait pas qui aller voir, etc.
Création d'un calendrier thématique annuel pour diversifier les sujets auprès des élèves, et en faire des animations pour les afficher sur les téléviseurs (ex : mois de l'hygiène de vie, mois sur l'éducation à la sexualité, etc.)

SURVEILLANCE ACTIVE :

Augmenter les heures d'activités sportives aux gymnases durant l'heure du midi – à travailler avec le/la technicien.ne en loisirs et avoir un poste de surveillance active à cet endroit.

Maintenir les 2 postes de surveillance au corridor E / Poste devant le E-119 et poste devant le local E-130 de (9h30 à 9h40) et de (15h05 à 15h15) * moins problématique depuis que les casiers de l'adaptation sont en bas, mais quand même à garder.

Maintenir le nombre de surveillances à la bibliothèque le midi : 2 professeurs au lieu de 1 (12h50 à 13h35) * présentement il y a 1 seul poste, mais 2 seraient mieux.

Discuter de ce qui pourrait être fait de l'auditorium lors de l'heure du dîner.

Proposition de la Maison Jean Lapointe d'animer des ateliers dans l'auditorium sur différents sujets.

Proposition d'avoir des rencontres statutaires pour changer les postes de surveillances actives. Par exemple, en mai ou au printemps, il y a des problématiques à 15h15 dans la toilette des élèves. Également, beaucoup d'élèves se cachent dans le B à l'heure du dîner au 3e étage.

Revoir l'animation à la place Laurent Pilon. Nous aimons l'idée que la place soit animée, mais cela dérange les classes en haut.

Proposition d'avoir un moment d'arrêt pour trouver des solutions sur la circulation et le bruit aux heures du dîner.

Avoir de la surveillance dans les casiers lors des heures de classe par les surveillances d'élèves.

Propositions globales :

- Revoir la surveillance stratégique avec les recommandations du comité
- Revoir la stratégie des casiers pour l'an prochain, proposition d'espacer les casiers (ex : sec. 1 et 4, et sec.2 et 3)

- Revoir les activités lors des moments non structurés avec l'équipe d'intervention et les partenaires externes (proposition de revenir à une gestion des activités avec les cartes étudiantes)

- L'équipe de direction pourrait faire plus d'observation et d'intervention concernant les postes de surveillance à l'école.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

Création d'un comité multi / comité des services éducatifs complémentaires, incluant les partenaires externes, au minimum 1 fois par mois ou par 6 semaines, chapeauté par une direction.

Tournée des classes en début d'année, rôles et responsabilités des intervenants scolaires via une présentation PowerPoint et à travers les téléviseurs.

Proposition pour les titulaires responsables – Tâche uniforme obligatoire dans la première semaine pour tous les titulaires : Présentation d'un PPT qui inclut les rôles et responsabilités des différents intervenants, le rôle du titulaire, le code de vie, les protocoles, etc.

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents

Communication auprès des parents par courriel (Info-Parents), ainsi que par la plateforme Mozaïk à améliorer.

Info-Parents : le mailing massif rentre dans les boîtes de manière inégale.

Revoir le mode de communication avec les parents, le rendre uniforme, le centraliser.

Présenter les codes de procédure, clairs à tous en début d'année.

Est-ce que la communication est acheminée par Mozaïk ? Le portail ? par courriel ? téléphone ? Par agenda ?

Agenda : Page des services à l'élève à peaufiner, inclure les partenaires externes qui œuvrent dans l'école.

Bonification de l'information statutaire présente sur le site Web de l'école sous la rubrique : « Non à l'intimidation ». (Liste des sites de référence utiles aux parents en lien avec l'intimidation, jeux interactifs pour les élèves, etc.)

Information à partager pour une compréhension de la différence entre le conflit et l'intimidation.